

L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise

Un outil partenarial de réflexion et d'aide à la décision

Association loi 1901 créée le 22 septembre 2003, l'AU[dat] a pour première mission l'animation des réflexions nécessaires à l'élaboration du SCoT Provence Méditerranée.

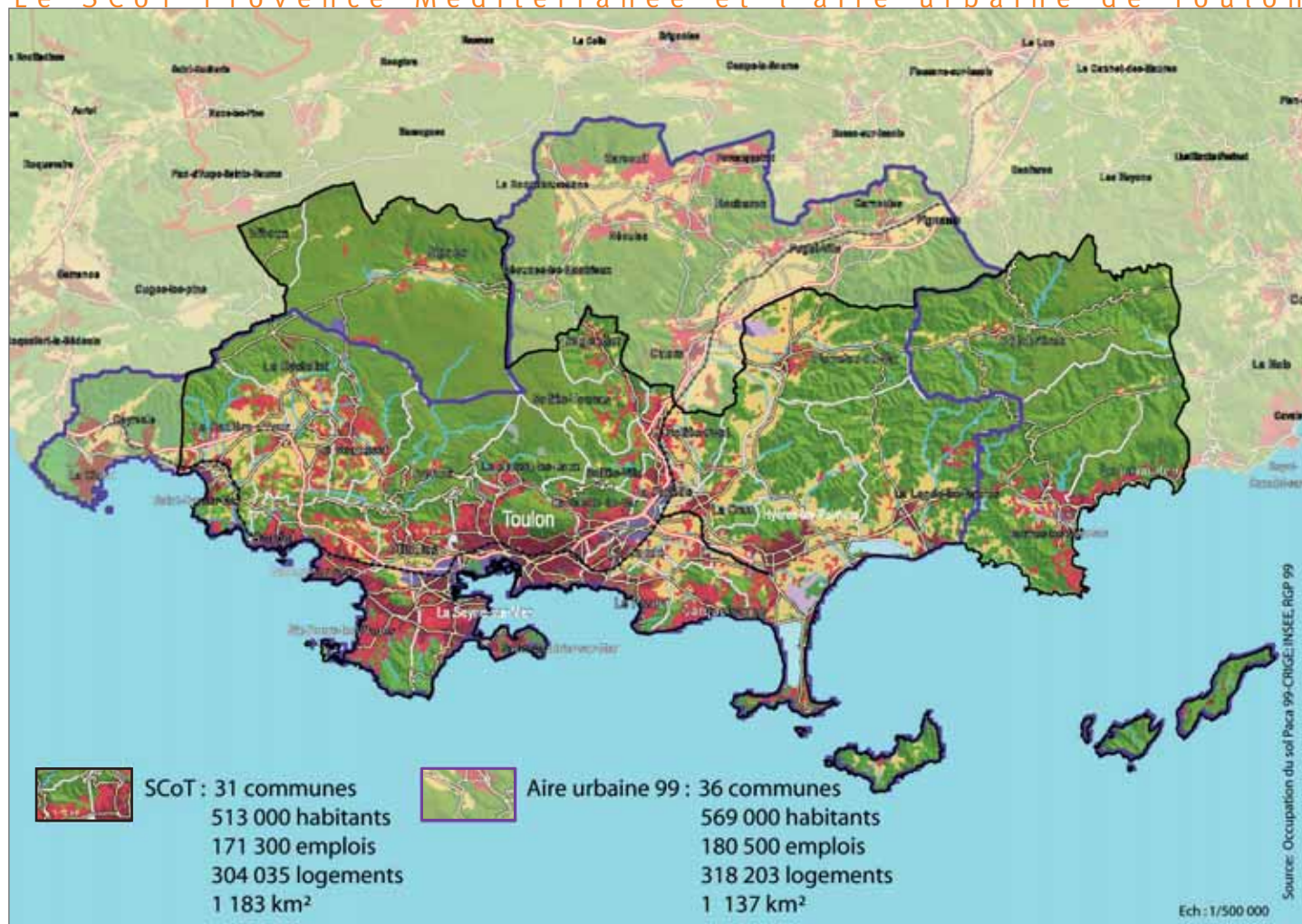
Au-delà, elle a pour objet la mise en œuvre de programmes d'études permettant la définition de projets de territoire ou d'aménagement aux différentes échelles (quartier, village, ville, agglomération, aire urbaine).

Son expertise couvre tous les domaines de l'urbanisme et de la planification : l'habitat, le développement économique et social, le génie urbain, les transports, le paysage, l'environnement, la formation, la culture, les loisirs...

Dans un souci d'harmonisation des politiques urbaines et de mise en cohérence des projets, elle constitue pour ses membres un lieu de réflexion et de débat sur l'aménagement du territoire et les partenariats qui en découlent. Elle a vocation à observer et analyser les évolutions urbaines et sociales pour apporter un éclairage prospectif aux décideurs...



Le SCoT Provence Méditerranée et l'aire urbaine de Toulon



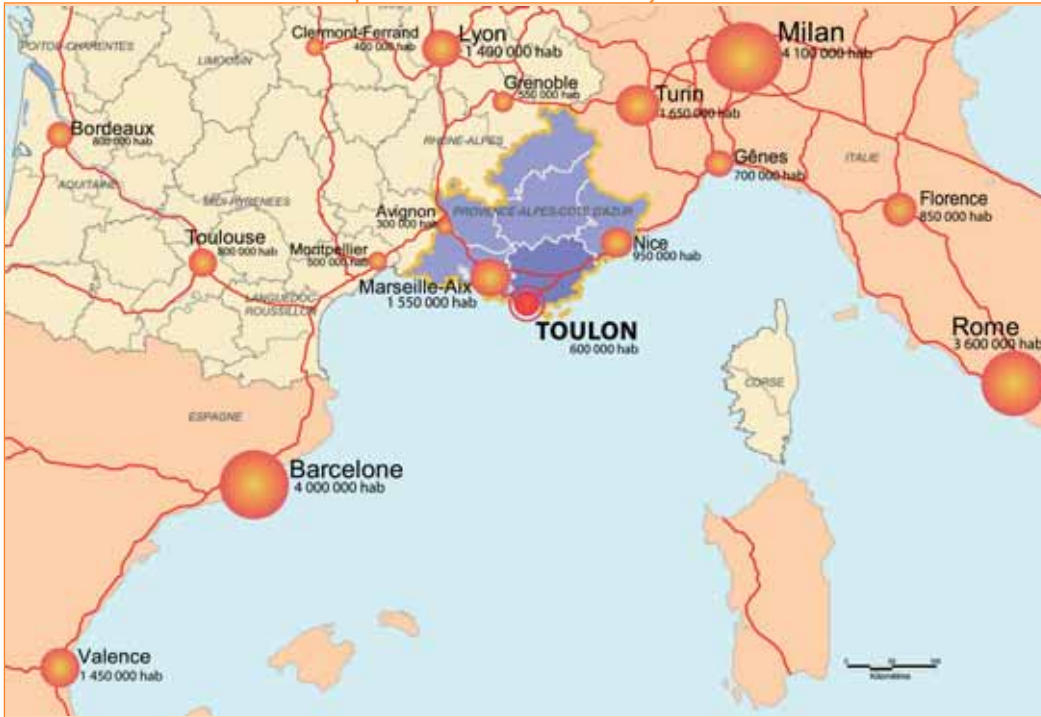
LES MEMBRES de l'AU[dat]

L'AU[dat] a été fondée à l'initiative de l'Etat, du Conseil Général du Var, de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et du Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée pour élaborer le SCoT Provence Méditerranée.

Les membres fondateurs sont :

- L'Etat
- Le Conseil général du Var,
- La Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée,

Echelles de réflexion sur le positionnement et le rayonnement de l'aire toulonnaise



- Le Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée,
- Les communes de Bandol, Sanary, Pierrefeu, Collobrière, La Londe les Maures, Bormes les Mimosas,
- La Chambre d'Agriculture du Var
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var,
- La Chambre de Métiers du Var
- L'Université du Sud Toulon Var

L'agence a vocation à compter parmi ses futurs membres l'ensemble des collectivités directement intéressées à la réussite de l'élaboration du SCoT Provence méditerranée et à la synergie des moyens consacrés à l'action publique.

LE FONCTIONNEMENT

Un programme de travail partenarial qui permet une mutualisation...

À partir des souhaits exprimés par les membres de l'Agence, le Conseil d'Administration élabore un programme partenarial d'activités qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Ce programme annuel définit les missions d'intérêt collectif de l'agence. Les membres participent au financement des activités de l'agence proportionnellement à leur intérêt.

Les documents produits par l'agence programme dans le cadre de son programme partenarial sont propriété de l'ensemble des membres.

Le programme partenarial comprend trois types de missions :

- Les missions annuelles, qui trouveront un aboutissement en cours d'année,
- Les missions pluriannuelles, qui comme l'élaboration du SCoT, s'incrivent dans un calendrier triennal,
- Les missions permanentes de l'agence comme l'observation et l'analyse des évolutions qui se concrétisent au travers de notes de conjoncture largement diffusées.

Des prestations dans le cadre d'une activité commerciale accessoire...

L'agence peut répondre comme prestataire à une sollicitation individuelle d'un de ses membres. Dans ce cas elle intervient dans le cadre d'une activité commerciale formalisée hors du cadre de son programme partenarial d'activité.

PROJETER, les infrastructures et le développement à venir

L'agence apporte à ses membres une assistance technique sur les projets ou procédures qui nécessitent une vision partagée de l'avenir.

- **Préparer** les projets qui mettent en jeu les responsabilités croisées des membres de l'agence.
- **Rapprocher** les initiatives tant publiques que privées pour mettre en cohérence et en synergie les actions d'aménagement et de développement...

ANTICIPER, les besoins des populations et des entreprises

L'agence est un outil de prospective. Elle appréhende toutes les dimensions du développement pour anticiper les besoins et faciliter l'adaptation des territoires.

- **Contribuer** à la définition des politiques publiques actuelles et futures
- **Sensibiliser** les décideurs locaux aux changements annoncés en matière de démographie, évolutions des normes ou réglementations, nouvelles exigences sociales...
- **Apporter** une vision prospective dans les domaines et aux échelles où les actions publiques sont à optimiser.

ANIMER, les réflexions et démarches d'élaboration

- **Proposer** un cadre pour les démarches locales
- **Mobiliser les acteurs locaux** de l'élaboration de nouvelles démarches
- **Elaborer** les conditions de mise en œuvre et mobiliser tous les moyens

UN OUTIL DE PRODUCTION PLURIDISCIPLINAIRE

L'agence anime les démarches d'élaboration des documents locaux de planification dépassant l'échelle communale notamment le Schéma de Cohérence Territoriale Provence Méditerranée.

Pour cela, elle produit les documents utiles à la réflexion et participe au travers de contributions concrètes ou d'une association étroite aux études et à la mise en œuvre des Programmes Locaux de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, etc.

L'Agence apporte une vision transversale dans les démarches thématiques menées par ses membres sur les territoires de l'aire toulonnaise.

UN LIEU DE PARTENARIAT

L'agence rassemble les territoires et rapproche et les acteurs de l'aménagement du territoire.

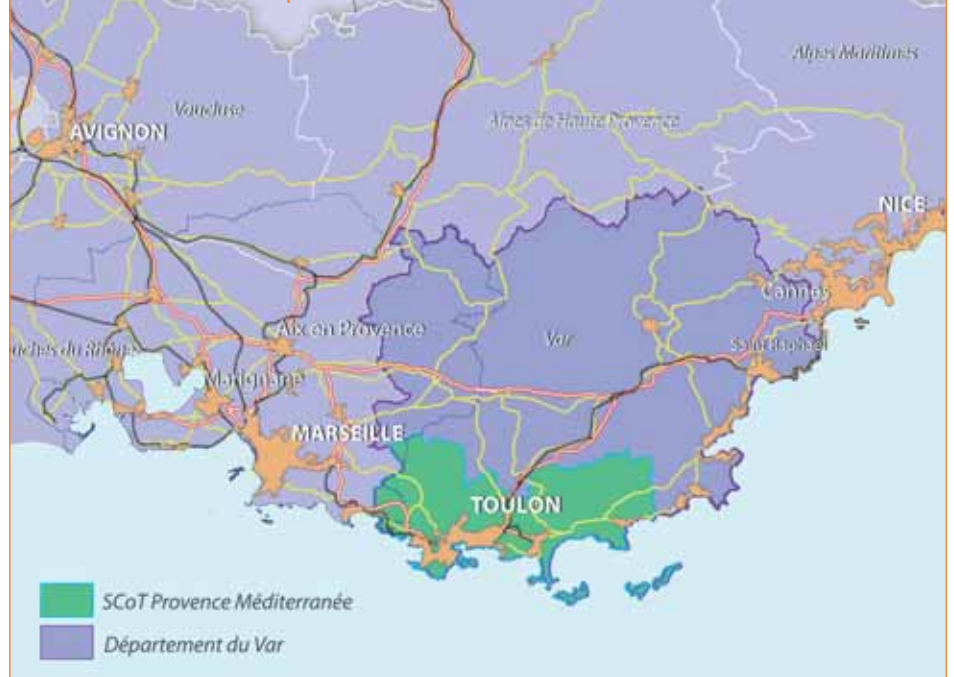
En rédigeant le projet de l'agglomération et en participant à l'élaboration des documents contractuels elle favorise le partenariat entre les collectivités.

Ses observations permettent l'apport d'éléments de connaissance objectifs. Elle constitue un lieu de réflexion partagé et de débat dégagé de tout esprit partisan.

Même si les sujets qu'elle aborde comporte une dimension politique, l'agence est un lieu de réflexion et de proposition sans enjeux de pouvoir. Son expertise facilite l'approche des sujets où échelles de projets dépassant les cadres institutionnelles du moment (péri-mètres intercommunaux ou compétences).

Les limites de son expertise et de ses moyens permanents peuvent la conduire à recourir aux compétences des bureaux d'études spécialisés pour les études les plus pointues (programmation, génie civil, aménagement, faisabilité technique, etc.).

Echelles de planification et d'observation



Echelles de projets et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage



Travaux sur les projets et les des contrats territoriaux

élaborer des partenariats
aux pour créer les conditions
 reaux projets
 u partenariat financier pour
 ns à disposition

OBSERVER, pour connaître et comprendre les évolutions du territoire

L'agence contribue à mettre en place et à exploiter le système d'observation de l'aire toulonnaise (population, occupation du sol, activités, équipements, environnement...).

- **Capitaliser** la connaissance acquise et les analyses sur l'évolution des territoires,
- **Eclairer** les décisions locales avec une connaissance rétrospective et une analyse objective,
- **Evaluer** et suivre les effets des politiques publiques ou des grands projets mis en oeuvre sur les territoires.

PLANIFIER, pour permettre au territoire de choisir leur développement

- **Articuler** les politiques sectorielles (transport, habitat, économie) et mettre en synergie les investissements collectifs (grandes infrastructures)
- **Mettre en cohérence** les actions locales à travers l'élaboration de documents de références (SCoT)
- **Soutenir** les réflexions de planification des communes (PLU)
- **Imaginer les mesures d'accompagnement** des projets structurants ou d'échelle régionale
- **Décliner les orientations** politiques générales en Schémas et Programmes d'Aménagement locaux ou thématiques.

UN OUTIL MUTUALISÉ D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le budget 2005 de l'AU[dat] est d'environ un million d'euros. Les principaux financeurs sont :

■ Communauté d'agglomération TPM	40,5 %
■ Conseil général du Var	25,0 %
■ Etat	21,5 %
■ SM SCoT	7,0 %
■ Chambres consulaires	4,5 %
■ Communes membres	1,5 %



AU[dat]

Parc Technopôle Var Matin
293 route de La Seyne-sur-Mer 83190 OLLIOULES
Tél. 04 94 62 20 71 - Fax 04 94 62 11 57
audat@wanadoo.fr

Les publications de l'Agence d'Urbanisme de l'aire toulonnaise
Président AUDAT : Robert Beneventi
Directeur de la publication : Daniel Droz-Vincent
Rédaction : Équipe AUDAT
Cartographie : Alexandra Adenis
Mise en page : B&M
Impression : Espace Numérique



Les premières contributions de l'agence

■ La méthodologie du SCoT Provence Méditerranée et l'expression de ses premières ambitions

La mission principale de l'AU[dat] est d'élaborer le SCoT Provence Méditerranée à l'échelle des 31 communes (et des trois communautés) qui le composent. Pour cela, l'Agence :

- Diagnostique le territoire pour mettre en évidence ses potentiels de développement et repérer ses dysfonctionnements
- Anime la démarche et mobilise les élus (réunions et séminaires) pour proposer des solutions.

■ L'animation d'un dispositif de projet et de partenariat : le conseil de la rade

L'agence a la charge d'animer un dispositif permanent de projets et de partenariat réunissant les principaux acteurs de l'aménagement et du développement des activités de la rade de Toulon. Le dispositif a pour objectif d'améliorer la réactivité collective et de faire émerger une vision partagée de l'avenir des espaces terrestres et maritimes de la rade.

■ La définition d'une stratégie d'accueil de la future LGV PACA

Le projet de construction de la ligne TGV vers Toulon et la Côte d'Azur fera l'objet d'un débat public de mars à juin 2005, la ligne pouvant être mise en service à l'horizon 2020/25.

- En lien étroit avec TPM et le Conseil Général du Var, l'AU[dat] cherche à optimiser la desserte de l'aire toulonnaise. Elle assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude de « contre-expertise » du projet présenté par RFF (réseau ferré de France, maître d'ouvrages de la future ligne nouvelle).
- Dans le cadre du réseau des Agences d'Urbanisme de l'Arc Méditerranéen, l'AU[dat] a noué des contacts sur la question du TGV avec ses partenaires aixois, marseillais et niçois.

■ La réflexion sur les espaces et sites à enjeux de l'aire toulonnaise

Le Conseil Général du Var a mis à contribution l'AU[dat] pour l'aider à identifier les sites et espaces sur lesquels l'avenir du territoire du SCoT Provence Méditerranée se joue. À partir des visions des communes et des ambitions exprimées par les communautés, l'AU[dat] a répertorié une quarantaine de sites qui répondent à 3 enjeux : **développer, valoriser, protéger**. Cette approche terrain nourrit la réflexion SCoT sur les potentialités du territoire.

■ Les emplois métropolitains supérieurs (sur un total de 171.000 emplois : quelles réalités sur l'aire toulonnaise ?

Les 8.000 emplois métropolitains supérieurs donnent un aperçu du statut métropolitain de l'aire toulonnaise et de la richesse de sa ressource humaine. En 1999, la part de ces emplois métropolitains supérieurs (4,7%) est faible au regard de la moyenne des aires urbaines de taille comparable (7,4%). Ce déficit s'explique par la structure générale de l'économie de l'aire toulonnaise mais est nuancé par certains éléments spécifiques de ce territoire dont la grille INSEE DATAR ne tient pas compte : les emplois de commandement militaire et industrie publique associés à la Défense. Outre ces constats, l'AUDAT identifie actuellement les projets qui pourront à terme changer la donne.

■ La réponse de l'aire toulonnaise à l'appel à projet « coopération Métropolitaine »

L'aire toulonnaise est candidate à l'appel à projets « coopération métropolitaine » lancé par la DATAR en juin 2004 qui vise à renforcer le rayonnement européen des métropoles françaises. Cette candidature, initiée par TPM, est portée, à l'échelle de l'aire du SCOT, par l'ensemble des intercommunalités et communes composant cette aire, le syndicat mixte du SCOT et le Conseil Général du Var.

L'AU[dat] est en charge de la formalisation du dossier de candidature (échéance 15 mai 2005). Ce travail implique :

- le développement d'une réflexion sur les axes de développement métropolitain de l'aire toulonnaise,
- une démarche d'animation locale avec les collectivités locales et les grands acteurs institutionnels associés (Etat, Région, chambres consulaires, Université,...),
- coopérations techniques entre les agences d'urbanisme de PACA.

Les membres du Bureau de l'AU[dat]

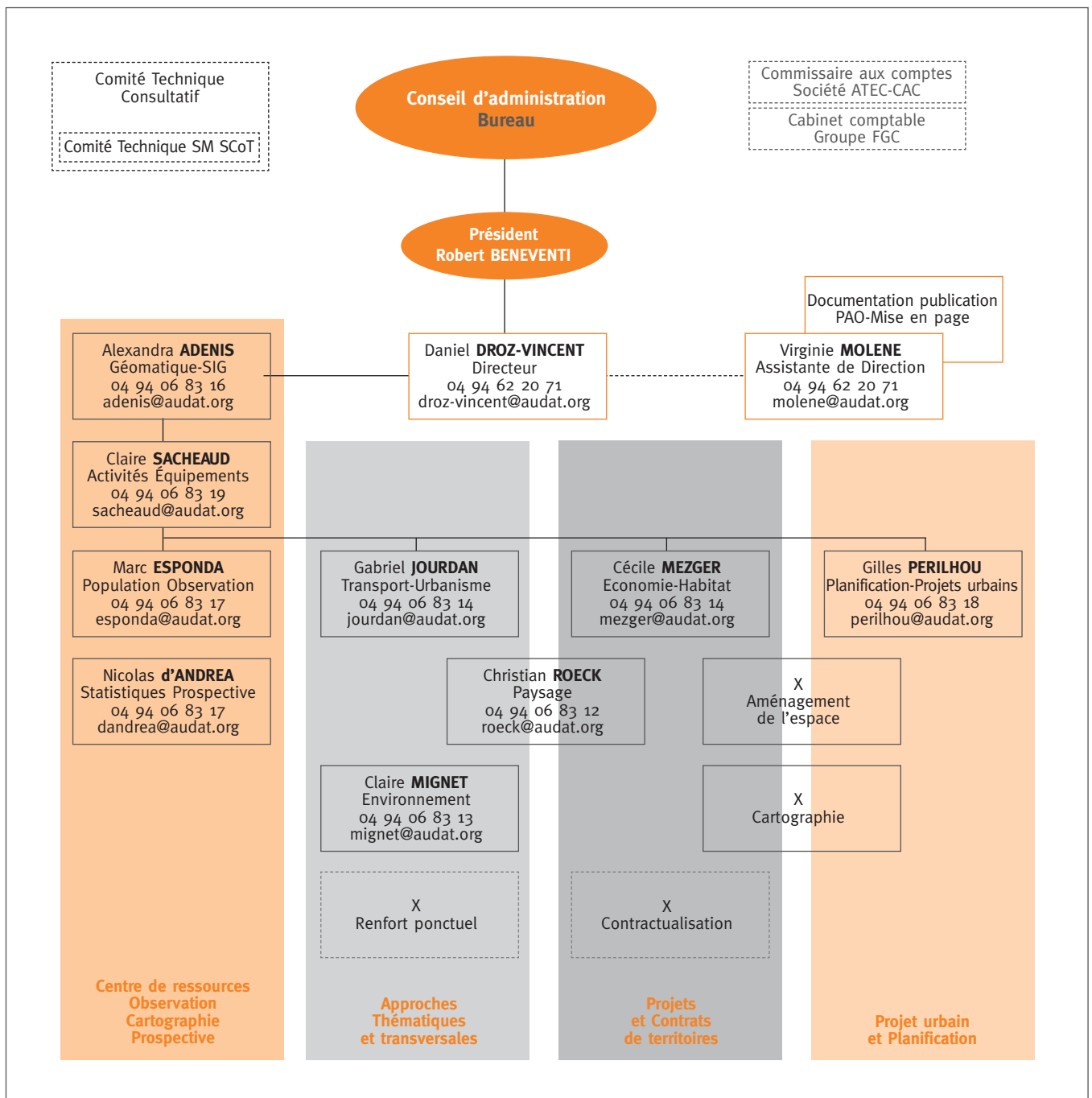
Président Robert BENEVENTI
 1er vice-président Arthur PAECHT
 2ème vice-président Josette PONS
 3ème vice-président Albert VATINET
 4ème vice-président Jacques BIANCHI
 5ème vice-président Daniel BARBAROUX

Trésorier Michel BRUERE
 Trésorier adjoint Joël CHATAIN
 Secrétaire Patrick CREZE
 Secrétaire adjoint Bruno RAVAZ

L'équipe technique

L'agence rassemble des professionnels de disciplines et de compétences variées, couvrant les divers champs du développement urbain: urbanisme, déplacements, environnement, habitat, économie, politique de la ville et aménagement du territoire, planification...

Elle dispose des moyens techniques, informatiques et infographiques permettant la capitalisation et la conservation des données sur le développement du territoire.



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Les 45 agences d'urbanisme sont regroupées au niveau national au sein de la Fédération des agences d'urbanisme (FNAU) pour mettre en commun leurs compétences et constituer un réseau d'échanges, de réflexions et de formation.

Des clubs thématiques permettent aux professionnels de partager leurs expériences et de mettre en place ou capitaliser de la méthode.

Une rencontre nationale est organisée chaque année par la FNAU et les agences :

En 2004 « Les valeurs de la ville » à Reims

En 2005 « Coopérations métropolitaines » (Lyon - Grenoble - Saint-Etienne)

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

1, rue de Narbonne - 75007 Paris
Tél. 01 45 49 32 50
Fax 01 45 49 94 46 (fax)
fнау@fнау.org

LE TRAVAIL EN RESEAU DES AGENCES D'URBANISME DANS L'ARC MÉDITERRANÉEN

Les agences d'urbanisme de l'Arc Méditerranéen constituent un réseau d'expertise et de propositions à l'échelle de l'inter-région Languedoc-Roussillon PACA.

Le réseau compte à ce jour six agences : Aix en Provence (AUPA), Avignon (AURA), Marseille (AGAM), Nice (ADAM), Nîmes (AUDRN) et Toulon (AUDAT), et une agence en projet à Perpignan.

« Le club des Présidents » des agences est un espace de confrontation de points de vue des élus en charge des politiques d'aménagement du territoire dans les agglomérations et grandes métropoles.

Parce que les territoires de l'Arc Méditerranéen sont confrontés à des enjeux et des projets d'échelle régionale et interrégionale, les Présidents des agences réunissent leurs équipes techniques pour appréhender au mieux les questions qui dépassent les échelles institutionnelles locales. L'initiative est soutenue par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

Les sujets abordés en 2004 et 2005:

- La grande accessibilité, avec notamment les liaisons ferroviaires à grandes vitesses (LGV PACA)
- Les réflexions inter-SCoT (Schéma de Cohérence Territorial)
- Le partenariat Métropolitain ...

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme Le réseau des 45 agences d'urbanisme et les 13 projets d'agence à l'étude

